

## **SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 DÉCEMBRE 2009**

À une assemblée spéciale du conseil municipal convoquée par Mme la Mairesse, Francine Bergeron, tenue à l'endroit ordinaire des sessions, lundi le 21 décembre 2009, à 11h30, à laquelle séance étaient présents MM. les conseillers Jean-Claude Charpentier, André Desrochers, Jacques Martial, Denis Prescott, Guy Corriveau sous la Présidence de madame la Mairesse Francine Bergeron.

M. Sylvain Gagnon, conseiller, était absent.

La secrétaire-trésorière est présente

### **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Madame la Mairesse déclare l'assemblée ouverte après vérification du quorum.

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

#### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

- 438-12-2009 Sur une proposition de M. Guy Corriveau, appuyée par M. Jean-Claude Charpentier il est résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

### **LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION**

#### **LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Madame la Mairesse procède à la lecture de l'avis de convocation dont les sujets à être traités sont les suivants :

- 1.Embauche de M. Serge Leroux à titre d'inspecteur en urbanisme et en environnement
- 2.Demande officielle au CSSSNL pour obtenir la vaccination à St-Gabriel

### **ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

#### **ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

- 439-12-2009 Sur une proposition de M. André Desrochers, appuyée par M. Jacques Martial il est résolu à l'unanimité des conseillers que l'avis de convocation soit accepté tel que lu par Mme la Mairesse.

### **EMBAUCHE DE M. SERGE LEROUX À TITRE D'INSPECTEUR EN URBANISME ET EN ENVIRONNEMENT**

- 440-12-2009 Sur une proposition de M. Denis Prescott, appuyé par M. Guy Corriveau il est résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Mandeville embauche M. Serge Leroux à titre d'inspecteur en urbanisme et en environnement à compter du 4 janvier 2010. Sa période de probation sera de six (6) mois à un taux horaire de 18.00\$/h à raison de trente-cinq (35) heures par semaine. M. Leroux sera la personne responsable de

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 DÉCEMBRE 2009

l'application des règlements d'urbanisme et autres de la municipalité de Mandeville et de l'émission des permis. Il est autorisé à émettre les constats d'infraction et à représenter la municipalité de Mandeville auprès des différents tribunaux. M. Leroux sera éligible, après trois(3) mois de travail à adhérer à l'assurance-groupe de l'employeur.

### DEMANDE OFFICIELLE AU CSSSNL POUR OBTENIR LA VACCINATION À ST-GABRIEL

441-12-2009 ATTENDU QUE les gens du secteur Brandon devraient pouvoir se faire vacciner à St-Gabriel;

ATTENDU QUE nous retrouvons sur le territoire de St-Gabriel un CLSC qui pourrait offrir la vaccination ayant déjà les infrastructures en place;

ATTENDU QUE les gens du secteur Brandon n'ont pas nécessairement la mobilité appropriée pour se déplacer à Joliette, à Berthier et à Saint-Jean-de-Matha;

ATTENDU QU'il serait tout à fait logique de donner le service de vaccination à proximité;

Par conséquent,

Il est proposé par M. Jean-Claude Charpentier

Appuyé par M. André Desrochers

Et résolu à l'unanimité des conseillers

Que la municipalité de Mandeville avise Mme Marie Beauchamp, directrice générale du CSSSNL, de son insatisfaction face à la décision de ne pas avoir de service de vaccination à Saint-Gabriel. Une copie de cette résolution sera envoyée au Ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Yves Bolduc, et à M. André Villeneuve, député de Berthier.

### **PÉRIODE DE QUESTION**

### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

#### LEVÉE DE LA SÉANCE

442-12-2009 Sur une proposition de M. André Desrochers, appuyée par M. Guy Corriveau il est résolu que l'assemblée soit levée à 11h40.

\_\_\_\_\_  
Mairesse

\_\_\_\_\_  
Secrétaire-trésorière